

Mairie de GATEY
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du
27 Novembre 2020

L'an Deux Mil vingt, le 27 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de GATEY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M SCHMIEDER Marc, Maire.

PRESENTS : Mesdames COTE Alexandra, MONNIER Denise, GONTHIER Mylène, et, Messieurs, GUILLEMOT Jean, CHANOIS Fabien, LAPLACE Bruno,

ABSENTS EXCUSES : SIMON Sophie, CART Elodie, LOMBERGET Sébastien, GENEVOIS Max

SECRETAIRE : MONNIER Denise

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle, le public ne pouvant être accueilli, la tenue de la séance s'est faite à huis clos.

**1) - REGLEMENT REGISSANT LE CIMETIERE INTERCOMMUNAL D'ASNANS-
BEAUVOISIN - GATEY**

Après présentation du nouveau règlement du cimetière intercommunal d'Asnans-Beauvoisin - Gatey, le conseil municipal valide à l'unanimité des membres présents son entrée en vigueur.

2) - CONTRAT AGENT TECHNIQUE

Le contrat de l'agent technique arrivant à son terme, le conseil décide de le renouveler pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2021.

3) - PRIME DE FIN D'ANNEE

Le conseil municipal décide d'attribuer une prime de fin d'année aux agents. Le montant de cette prime correspondra à 37% du traitement de base indiciaire.

4) - LE QUART D'INVESTISSEMENT

Pour permettre des dépenses d'investissement en 2021 avant le vote du budget, le conseil inscrit la somme de 29 200 €, représentant le quart des dépenses d'investissement inscrit au budget 2020.

5) - MODIFICATION BUDGETAIRE

A la demande de la perception le conseil décide d'ouvrir, d'approvisionner et d'effectuer les mouvements sur les comptes suivants :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
Compte 2051 chapitre 20 : + 1900 €	Compte 2118 chapitre 041 : + 2915€
Compte 2151 chapitre 21 : - 1900€	Compte 1021 chapitre 041 : + 2914€
Compte 204411 chapitre 041 : + 2915€	
Compte 2118 chapitre 041 : 2914€	
Compte 2151 chapitre 21 : -6700€	
Compte 2138 chapitre 21 : +6700€	

6) – MODIFICATION DE DELIBERATION

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de donner tous pouvoirs à monsieur le Maire pour régulariser tous documents ou actes nécessaires au transfert de propriété de la maison (anciennement maison Million) située 4, route de pleure, appartenant à la commune.

7) – ACHAT D'UNE PARCELLE BOISEE

La parcelle cadastrée ZL 21 (passage de la ligne électrique), propriété de madame Mariotte, a fait l'objet d'une parcellisation fondée sur 3 parcelles boisées, distinctes de la parcelle agricole.

Suite à cette parcellisation, deux parcelles couvrant une surface de 1 hectare sont proposées à la vente à la commune au prix de 2 250 euros (prix du bornage).

Ces deux nouvelles parcelles bordant sur deux cotés la ligne électrique, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d'exercer le droit de préférence de la commune pour se porter acquéreur au prix.

8) – RENOUVELLEMENT DES BAUX DE FERMAGE

Le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler les baux de fermage arrivant à terme au prix actualisé sur l'indice de référence 2020

9) – TRAVAUX SUR FOSSE

Des travaux de curage et de nivelage doivent être entrepris sur le fossé situé sur la parcelle ZL 22 voisine de la parcelle ZL 21, les eaux se déversant dans la parcelle ZL 21.

Après présentation du devis de la société Maréchal pour effectuer ces travaux, le conseil municipal valide à l'unanimité des membres présents ce devis pour un montant de 2 517, 40 €.

10) – SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Deux demandes d'attribution de subventions faites par des associations de la commune sont présentées aux membres présents du conseil :

L'association Vivons Gatey pour le changement de plusieurs fenêtres de la salle des fêtes pour un coût de 1483,20 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents l'attribution d'une subvention correspondante à 50% des frais, soit 742,00 €

L'association communale de chasse agréée pour l'achat d'une cuve béton pour un coût de 684,00 €

Le conseil municipal décide par 6 voix et 1 abstention l'attribution d'une subvention correspondante à 50% des frais, soit 342,00 €

11) – CAMPAGNE STERILISATION CHATS ERRANTS 2021

Le conseil municipal décide par 6 voix pour et 1 voix contre, de renouveler une convention de stérilisation et d'identification des chats errants avec la fondation 30 millions d'amis pour l'année 2021.

12) – PROJETS 2021

Le conseil municipal a abordé les projets prévisionnels pour l'année 2021 pour lesquels les démarches et études peuvent commencer ou se poursuivre :

Modernisation de l'éclairage public :

Renouvellement du parc de points lumineux. Remplacement des anciens luminaires par des LEDS et création si besoin de nouveaux points d'éclairage.

Création d'une aire de stationnement :

Création de places de stationnement aux abords de la mairie et de l'école

Prévention/sécurité Routière

Suite à un premier entretien en mairie avec le Chargé de Mission du Bureau de Sécurité Routière de la DDT, il a été acté que 4 dispositifs de relevés de vitesse et de comptage de trafic seront mis en place au début de printemps sur la commune. Disposés sur 4 axes présentant potentiellement un risque, ces relevés permettront d'identifier les secteurs à risque et apporteront une aide à la décision sur les mesures à prendre ou non.

Séance levée à 23h00

GATEY, le 27 novembre 2020

LE MAIRE

Marc SCHMIEDER

